



Séance du Jeudi 25 Février 2021  
Délibération n°20210225\_04

Nombre de conseillers communautaires:

En exercice : 70

Présents : 57 \*

+ Pouvoirs : 5

+ Suppléants : 2

= **VOTANTS : 64**

- dont « pour » : 64

- dont « contre » : 0

- dont « abstention » : 0

**Objet : BUDGET SPANC**

**APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF ET AFFECTATION DU RESULTAT 2020**

Le jeudi 25 Février 2021, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Charente, convoqué le 16/02/2021, s'est réuni sous la présidence de Christian CROIZARD - Salle polyvalente de MANSLE.

Présents : COMBAUD Renaud - FOURÉ Brigitte - CAILLAUD Nadia - COMBAUD Alain - GIRAUD-BERNARD Eric - CHAMPALOUX Didier - LIOT Gérard - BOIZUMAULT Sylvie - LIZOT Jackie - PERCHE Marie-Annick - AGUESSEAU Norbert - MAINGUET Martine - BLANCHON Alain - GUYON Jean-Guy - BOIREAUD Philippe - COYAUD Pierrick - FLAUD Yves - KAUD Pascal - CECCHIN Catherine - TEXIER Didier - CRINE Jean-Jacques - GAGNAIRE Marie-Claire - CHAUSSEPIED Pierre - DUGOIS Dominique - LAMAZIERE Véronique - PAPILLAUD Sonia - THURU Marie-Danièle - LEMAIRE Marie-Claude - HENTRY Jimmy - CHABAUTY James - ROULAUD Jean-Jacques - PINEAU Francine - BEAU Jean-Yves - MUGNIER Pierre-Hermann - LAVERGNE Didier - BERTRAND Didier - GIROUX-MALLOT Françoise - BORDES Jean-Jacques - VIGNET Aurélie - CLAVAUD Gérard - TEILLET Anne - BONNET Franck - CHARRIAUD Sébastien - FAURE Sigrid - DANEDE Laurent - BOUCHET Eric - LACROIX Aurélie BOURABIER Jacques - SOURY Christine - POTEL Maryse - LASBUGUES Elisabeth - ROUMAGNE Magalie CHAVOUET DOS-SANTOS Manuella - MAGNANT Jocelyne - GOYAUD Philippe - MAGNANT Jacques - JÉROME Géraldine.

Absents excusés :

BORNE Bernard représenté par BAUDRILLARD Agnès - suppléante

BRAUNBARTH Jean-Philippe représenté par NAVARRE Virginie - suppléante

GEOFFRION Olivier pouvoir à COMBAUD Renaud

VERGNAUD David pouvoir à DANEDE Laurent

DE LUSTRAC Jean-Marc pouvoir à LASBUGUES Elisabeth

CAMY Bruno pouvoir à POTEL Maryse

MAHÉ Jacques pouvoir à ROUMAGNE Magalie

SEVRIT Raymond

*\*Monsieur le Président Christian CROIZARD sort de la salle et ne prend part au vote des comptes administratifs 2020.*

Absents non excusés : PERRON Michelle - DURAND Jean-Louis - JEUNE Karine - ETIENNE Murielle

Secrétaire de séance : Renaud COMBAUD.

**Objet : BUDGET SPANC  
APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF ET AFFECTATION DU RESULTAT 2020**

Monsieur le Vice-Président expose au Conseil Communautaire les résultats de l'année 2020 suivants :

**SPANC :**

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT : 95 931,43 €uros

EXEDENT D'INVESTISSEMENT : 45 584,25 €uros

Restes à réaliser DEPENSES : 0,00 €uro

Restes à réaliser RECETTES : 0,00 €uro

Après en avoir délibéré, l'assemblée plénière, à l'unanimité décide :

- **D'APPROUVER le compte administratif 2020 « budget SPANC » ;**
- **DE NE RIEN AFFECTER au compte 1068 « Excédent de fonctionnement capitalisé ».**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,

**Le Président,  
Christian CROIZARD**

